Document converti depuis Word

JUGEMENT TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE Affaire: Dupont c/ Martin Date: 15 janvier 2024 DEMANDEUR: Monsieur Prenom1 NOM1 Né le 12 mars 1975 Demeurant ADRESSE1 DÉFENDEUR: Madame Prenom2 NOM2 Née le 8 juin 1980 Demeurant ADRESSE2 PAR CES MOTIFS, le Tribunal condamne Prenom2 NOM2 à verser à Prenom1 NOM1 la somme de six mille cinq cents euros (6 500 €) au titre des dommages-intérêts et frais de procédure. Type Montant Bénéficiaire Dommages-intérêts 5 000 € Prenom1 NOM1 Frais de procédure 1 500 € Prenom1 NOM1 Total 6 500 € Prenom1 NOM1